



SAINT CHRISTOPHE DU BOIS

FICHE DE RESERVATION DE REPAS - Décembre 2018

Fiche à compléter et à retourner **impérativement pour le 20 novembre 2018** en mairie
seulement en cas de réservation mensuelle

Famille : _____ Classe : _____
Adresse complète _____
Tél. : _____ Courriel : _____

Jours	Lu	Ma	Je	Ve	Lu	Ma	Je	Ve	Lu	Ma	Je	Ve									
Dates	03	04	06	07	10	11	13	14	17	18	20	21									
Prénoms des enfants																				Nombre total de jours	
TOTAL REPAS																					

Toute annulation ou supplément de repas doit être communiqué à la Mairie
au plus tard avant 9 h le jour concerné,
sur le portail parents ou par mail (mairie@saint-christophe-du-bois.fr)
ou par téléphone 02 41 56 92 51.
Toute absence non justifiée entraînera la facturation du repas.